

Public visé :

Personnel intérimaire missionné sur des chantiers du BTP, Personnel intérimaire ayant un compte activité sur la plateforme PASI Toutes fonctions opérationnelles : chef d'équipe et compagnon.

Métiers : BTP TCE

Modalité d'organisation :

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :

2 journées **14 heures**

Cf. convention ou devis

Entièrement en présentiel

Horaires variables : 8h30/17h00

Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail. Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.


Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

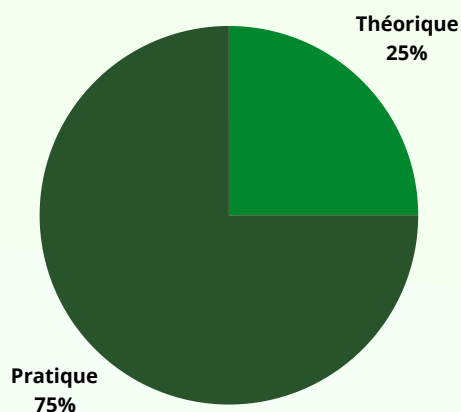
Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Moyens Pédagogiques

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée. Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Composition de la formation

Taux de réussite : 97.4%

Base de calcul 2024

Taux de satisfaction : 94.5%

Résultats du 2nd semestre 2024

Pour en savoir plus

<https://www.opera-formation.com>

OBJECTIFS

- Objectif général : Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.
- Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, chaque stagiaire devra être capable de) :
Connaitre et identifier les risques principaux liées à son activité, Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,
Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels et de prévention,
S'approprier et respecter les règles pour progresser dans son métier en sécurité,
Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,
Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir ...

CONTENU

Jour 1 :

L'organisation de la prévention Alternances de cours théoriques innovants et ludiques et d'ateliers pratiques pour :

- Connaitre les enjeux de la prévention et les impacts,
- S'approprier les notions de danger, risque, protection, prévention, accident et presque accident (Atelier vidéo),
- Comprendre les mécanismes qui mènent du danger, au risque, à l'incident et à l'accident de travail (Chasse aux risques photos),
- Identifier les acteurs et le rôle de chacun en prévention sur un chantier (jeux de cartes magnétiques),
- Connaitre conduite à tenir en cas d'accident ou presque accident (Jeux de rôle)
- simulation d'accident de travail),
- Savoir identifier les SST sur un chantier,
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité (Atelier affichage obligatoire et pictogrammes),
- Savoir alerter sa hiérarchie face à une situation à risque, un presque accident (incident), un accident ou toute anomalie,
- Connaitre les EPI obligatoires liées à son activité (Atelier pratique)
- Chasse aux erreurs sur chantier (Atelier pratique)
- Utilisation du matériel électroportatif

Jour 2 :

la progression dans le métier en sécurité Alternances de cours théoriques et d'ateliers pratiques :

- Les dangers de sources d'énergies (cours théoriques sur zone travaux électricité)
- Stabilisation en phase provisoire (Atelier pratique)
- Simulation de chute de hauteur (Atelier pratique)
- Chasses aux erreurs sur échafaudages (Atelier pratique)
- Les risques de circulation (Atelier pratique)
- Les risques relatifs à l'élingage (Atelier pratique)
- Organiser et adapter son poste de travail (Atelier pratique)
- Risques d'ensevelissement et risques liés à la proximité des réseaux (Atelier vidéo) Clôture de formation
- QCM National PASI BTP® format papier PDF,
- Débriefing, correction collective,
- Transcription de la formation en « réel »
- Le rôle de l'Agence d'Emploi

Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances : Les stagiaires répondent en fin de formation à un QCM national « PASI BTP® » sur papier PDF. Le test est constitué de 26 questions non aléatoires rédigées par le Comité de pilotage PASI BTP® et mis à jour une fois par an par ce même Comité de pilotage.

La correction se fait de façon collective en salle de formation. -

La réussite au test (70% de bonnes réponses minimum soit 18 bonnes réponses sur un total de 26) permet la délivrance d'une attestation de résultat PASI BTP®, valable sur tout le territoire français pour 10 ans.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire. A l'issue de la formation une « attestation de résultat PASI BTP® » est remise au stagiaire.

Cette même attestation est hébergée sur une plateforme EGF.BTP

Encadrement formateur

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Le(s) formateur(s) identifié(s) doit (doivent) pouvoir justifier d'une expérience terrain Bâtiment ou Travaux publics au cours de laquelle il(s) a (ont) pu être confronté(s) aux risques spécifiques du BTP.

- Titulaire des diplômes / titres / certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc...).
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification.

Edition : 12/03/2025

Siège Montpellier : Coparc 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet - Zac Grezan 30000 Nîmes - Tél : 04 66 04 87 66

Agence Béziers : Imp. des Calandres 34420 Villeneuve-lès-Béziers - Tél : 04 67 21 61 20

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z -

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

